

Répondre aux exigences du RGPD

24 VA-RGPD


FOAD
3 heures

Toutes les associations collectent des données personnelles, que ce soit celles de leurs membres ou de leurs bénévoles, que ce soit sous forme papier ou numérique. Elles sont donc toutes soumises à la réglementation européenne en matière de protection des données personnelles. Alors que certaines associations ont déjà fait l'objet de sanctions, d'autres se demandent encore comment se mettre en conformité. Puisqu'il n'est jamais trop tard pour bien faire, cette formation se propose de vous fournir les outils pour mettre en place les actions nécessaires pour se conformer aux exigences du RGPD.

OBJECTIFS

- Comprendre les exigences du cadre réglementaire de la protection des données personnelles
- Identifier des actions à mettre en place pour se conformer aux exigences du RGPD

PROGRAMME

Les données personnelles

- Enjeux autour de la collecte de données
- Les données personnelles
- Le cadre réglementaire,

L'application du RGPD dans l'association

- L'association et le RGPD
- La mise en conformité
- Désignez un pilote de la mise en conformité de l'association au RGPD
- Le registre des activités de traitement
- Effectuer un état des lieux

La sécurité des données

- Incidents
- Notifications de violation de données personnelles (DP)
- Mesures de conservation des DP
- Risques pesant sur la sécurité des DP
- Mesures organisationnelles et techniques de sécurité

Le respect des droits des personnes

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés et document de synthèse
- Echanges collectifs
- Exercices
- Etude de cas

Evaluation des acquis : Des QCM permettent aux stagiaires d'évaluer leurs acquis

FORMATRICE

Claudia ZIM-IOU-SIÉ, Formatrice Consultante
20 ans d'expérience dans la conception, l'animation et la gestion de projets associatifs.



DATES

- **Lundi 30 septembre 2024**
14h30 à 17h30

PUBLIC

- Bénévole, dirigeant, adhérent
- Porteur de projet associatif
- Salarié d'association
- Personne en recherche d'emploi, en reconversion ou en mécénat

PREREQUIS

Aucun

TARIF

Etudiant : 25 €

Porteur de projet : 35 €

Bénévole (asso adhérente) : 40 €

Bénévole (asso non-adhérente) : 60 €

Salarié : 100 €



Accessibilité : Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de vos besoins spécifiques, afin de faciliter l'accès à nos formations.

Renseignement et inscription :

01 48 83 66 40 - cda@cda-asso.com